

COMITÉ SYNDICAL DU 19 JUIN 2019**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf juin à neuf heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable 4 B COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du Parquet de PÉRIGNÉ, sous la présidence de Monsieur Bernard BELAUD, Président.

Date de convocation : le 3 juin 2019

Date d'affichage : le 3 juin 2019

Nombre de membres en exercice : 2

Nombre de membres présents : 2 délégués titulaires et 0 délégué suppléant

Nombre de votants : 2 délégués titulaires et 0 délégué suppléant

Délibération 2019-45
RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA
QUALITÉ DU SERVICE 2018 –
COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT
COLLECTIF

		DELEGUES TITULAIRES		Pr.	Ab. Ex	DELEGUES SUPPLEANTS		Pr.	Ab. Ex
CC MELLOIS EN POITOU	CHIZE	BARRE Daniel	X			GUERIN Bernard			X
Président	Du SMAEP 4B	BELAUD Bernard	X						

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE 2018 – COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2019-45)

Monsieur le Directeur présente au Comité Syndical le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2018 (Voir document ci-joint).

Ce rapport rassemble et présente les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En 2018, le service Assainissement Collectif du Syndicat 4B a desservi 362 abonnés sur la commune de Chizé. Les volumes facturés aux abonnés se sont élevés à 41 134 m³ en hausse notable de 7.07 % par rapport à 2017. Les volumes facturés en 2018 correspondent aux consommations relevées entre le mois d'avril 2018 et le mois d'avril 2019.

Les rejets de la station d'épuration sont conformes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical approuve ce rapport et charge Monsieur le Président d'envoyer celui-ci aux collectivités adhérentes afin qu'elles puissent délibérer avant le 31 décembre 2019.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Le Président,

Bernard BELAUD